# Appel de Candidatures

# Comité consultatif d’urbanisme

La municipalité de Chutes-Aux-Outardes est à la recherche de citoyens désirant pourvoir un poste devenu vacant au sein du comité consultatif d’urbanisme (CCU).

Le CCU est un groupe de travail constitué en vertu du règlement n° 181 de la municipalité conformément à la Loi sur l’Aménagement et l’Urbanisme (L.R.Q.c.A-19.1) à qui le conseil confie le soin d’étudier et de faire des recommandations sur des sujets tels que les dérogations mineures, les demandes de modification aux règlements d’urbanisme et autres questions en matière d’urbanisme et d’aménagement du territoire. La fréquence des rencontres est mensuelle. La durée du mandat de chaque membre est de deux (2) ans.

Tous les citoyens ou citoyennes, résidants sur le territoire de la municipalité, interpelés par questions d’urbanisme et de développement territorial, sont donc invités à poser leur candidature. L’implication sur ce comité ne requiert pas de compétences particulières.

Pour ce faire, vous n’avez qu’à envoyer une courte lettre exposant vos motivations à participer aux rencontres du comité consultatif en urbanisme aux coordonnées suivantes :

Service de l’urbanisme Municipalité de Chutes-Aux-Outardes 2, rue de l’École Chute-Aux-Outardes (Québec) G0H 1C0

Ou soit par courriel : [secretariat@municipalitecao.ca](mailto:secretariat@municipalitecao.ca)

Vous avez jusqu’au 9 août 2024 pour poser votre candidature.